

Le Journal des Yerrois

www.yerres.fr

f t Suivez nous ! 

UNE VILLE VERTE ET PRÉSERVÉE



CAILLEBOTTE, LÜPERTZ, DE MAUPEOU, À LA PROPRIÉTÉ CET ÉTÉ !

Fête Nationale

13
SAMEDI
Juillet

22H

Rassemblement
de la descente aux flambeaux
devant la Piscine

23H30

Feu d'artifice
à la Propriété Caillebotte

Le feu d'artifice sera tiré
du Parc Caillebotte,
après une descente aux lampions
qui démarrera à la piscine.

YERRES 

Alors, on danse ?

Les guinguettes des bords de l'Yerres
sont de retour ! Venez danser sur la
piste de la prairie Caillebotte !

🕒 *Les dimanches 28 juillet,
11 et 25 août de 15h à 19h.
Petite restauration sur place.*

GuiNGuettes

Parc Caillebotte



Un référendum vital pour notre cadre de vie !



248 parlementaires, 130 députés et 118 sénateurs de groupes politiques très différents, des Socialistes aux Républicains en passant par la France Insoumise et l'UDI, ont lancé une procédure de référendum d'initiative partagée sur la privatisation d'Aéroports de Paris.

Pour la première fois en France, les parlementaires ont été suffisamment nombreux pour actionner une disposition de la Constitution qui peut imposer au Gouvernement l'organisation d'un référendum sur un sujet important.

Mais pour mettre en œuvre ce référendum, il faut aussi recueillir 4.7 millions de signatures. Je soutiens donc cette initiative, seul moyen de bloquer la privatisation d'Orly qui constituerait un désastre environnemental pour tous les riverains et une escroquerie financière au détriment du contribuable :

1/ Désastre environnemental car l'opérateur privé voudrait rentabiliser son opération en développant l'activité aéroportuaire et donc en augmentant le nombre de mouvements d'avions.

2/ Très mauvaise opération financière, puisque l'État se priverait des recettes importantes que génère cette entreprise publique. Manne qui irait dans l'escarcelle des entreprises privées.

J'ai été le premier à me battre contre la privatisation des autoroutes en 2006 ; aujourd'hui je me réjouis que tous les partis politiques, à l'exception du Gouvernement et des élus de La République En Marche, comprennent qu'il y a un intérêt stratégique à conserver la maîtrise des entrées et sorties sur notre territoire. Même les Etats-Unis, pays libéral s'il en est, n'ont jamais privatisé leurs ports et aéroports.

Aussi, je vous invite à soutenir cette initiative en vous rendant sur le site :

www.referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape-1, seul moyen de déclencher un référendum pour que les Français puissent empêcher cette privatisation scandaleuse.



Nicolas Dupont-Aignan
Conseiller municipal de Yerres
Député de l'Essonne

Une ville verte et préservée



Yerres a la chance de disposer d'un cadre naturel d'exception : forêts, rivières, berges, parcs... Un environnement précieux, que nous avons le devoir de protéger et d'embellir.

C'est ce que nous faisons notamment dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), à travers lequel la Ville a décidé de renforcer son Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), axé sur cinq objectifs majeurs :

- Affirmer la responsabilité écologique de la Ville par la protection des espaces naturels afin de préserver la biodiversité,
- Pérenniser l'harmonie paysagère et la richesse patrimoniale et environnementale de notre ville,
- Protéger les vues remarquables sur le grand paysage ; vallée, coteaux et massifs forestiers,
- Développer la diversité de la trame végétale sur tout le territoire,
- Assurer la continuité écologique de notre rivière et de l'Île Panchout (en collaboration avec le SyAGE).

Dans le dossier de ce journal, consacré à l'Environnement, vous en apprendrez plus sur la dimension environnementale et écologique de notre Ville, notamment :

- Les engagements (charte, contrat, plan) de la Ville en faveur de l'environnement,
- « Budé-Dieulesaint » : l'aménagement d'un espace vert d'un hectare en plein cœur de Ville,
- L'école maternelle des Grands Godeaux, qui va devenir l'une des premières écoles écologiques,
- Le bilan des actions citoyennes de sensibilisation,
- Un focus sur le « Trions mieux ».

En tant que Conseiller Départemental, j'ai voté en faveur de la prime « Eco-Logis ». Une aide financière versée par le Département, pour encourager les propriétaires dans leurs travaux de rénovation énergétique.

La Ville se mobilise aussi pour agir sur des problématiques nationales. Avec l'association DRAPO, nous luttons contre la pollution et les nuisances aériennes. Avec l'association ARRP, nous luttons contre les ondes néfastes liées à l'implantation de compteurs communicants de type Linky ou d'antennes relai.

Au quotidien, les équipes du service Environnement portent une grande attention à la protection du patrimoine arboré, à l'entretien des espaces verts, aux replantations des arbres, au fleurissement et à la propreté de notre Ville.

Un cadre de vie préservé, un environnement respecté, une démarche pédagogique et citoyenne.

*Je vous souhaite un bel été !
à Yerres*



Olivier Clodong
Maire de Yerres
Conseiller départemental de l'Essonne



LES INTERVENTIONS DANS LA VILLE



LA PÉRIODE ESTIVALE EST PROPICE AUX GROS TRAVAUX DE VOIRIE.

Du 15 juillet au 30 août, la rue Charles de Gaulle, entre les rues René Coty et Cambrelang, sera en travaux.

YERRES INVESTIT POUR L'AVENIR

DÉBUT DES TRAVAUX
JUILLET 2019
Durée 1 mois 1/2 ///

REFECTION DES PAVÉS
RUE CHARLES DE GAULLE

- CIRCULATION INTERDITE ENTRE LES RUES RENÉ COTY ET MARC SANGNIER DURANT CETTE PÉRIODE.
- SUIVEZ LA DÉVIATION MISE EN PLACE.



VOS COMMERCES RESTENT OUVERTS PENDANT LES TRAVAUX.

Montant total des travaux **150 000 € TTC**

La Ville et Suez interviennent rue Charles de Gaulle

La portion de la rue Charles de Gaulle comprise entre les rues René Coty et Cambrelang sera fermée à la circulation entre le lundi 15 juillet et le vendredi 30 août inclus. Dans la continuité du chantier entrepris en 2018, la société Suez renouvelle son réseau de transport d'eau potable. La technique de tubage sera appliquée afin de limiter les terrassements.

Ce chantier nécessite la fermeture de la rue en semaine, de 8h à 17h. La circulation et les accès aux entrées de garages seront rétablis les soirs et week-ends.

Durant cette même période, la Ville procédera à la réfection des pavés de la portion comprise entre les rues Cambrelang et Marc Sangnier. Ce chantier nécessite une neutralisation de voirie 24h/24. Seuls les véhicules légers pourront accéder au parking de La Poste pour ensuite rejoindre la rue Cambrelang.



Suivez les déviations

En raison de ces travaux, un plan de déviation sera mis en place en journée. L'accès au centre-ville depuis le rond-point du 19-Mars sera interdit aux véhicules de plus de 3,5 tonnes. Les véhicules venant de Crosne par la rue du Général Leclerc seront déviés par la rue Pierre de Coubertin afin de contourner le centre-ville.

La rue Charles de Gaulle restera accessible aux piétons côté pair (trottoir côté mairie). Les commerçants – y compris la supérette Franprix – resteront ouverts, hors congés annuels.

Aménagements de sécurité rue de Valenton

Début juillet, plusieurs aménagements vont être réalisés afin de réduire la vitesse rue de Valenton, qui passera à 30 km/h.

Pour ce faire, plusieurs écluses, délimitées par des jardinières en béton, verront le jour. Une écluse est un resserrement de chaussée qui ne permet le passage que d'un véhicule à la fois : lorsqu'un sens passe, l'autre sens attend.

Ces écluses permettront dans le même temps de matérialiser 13 places de stationnement.

DURÉE DES TRAVAUX : 2 semaines

MONTANT TOTAL DES TRAVAUX : 25 000 € TTC, financés par les villes de Yverres et Villecresnes.

YERRES INVESTIT POUR L'AVENIR

DÉBUT DES TRAVAUX
JUIN 2019

DÉBUT DES TRAVAUX
JUILLET 2019

RUE RENÉ BRUN

Durée 7 mois

- RÉNOVATION DE LA CHAUSSÉE
- RÉNOVATION DES TROTTOIRS
- ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Montant total des travaux **1 000 000 € TTC**

Opération subventionnée
par le Département **460 000 €**
(Montant prévisionnel)



RUE HENRIETTE

Durée 2 mois

- AMÉNAGEMENTS DE SÉCURISATION DES ABORDS ET DE L'ACCÈS À L'ÉCOLE DU TAILLIS, ENTRE LES RUES RENÉ BRUN ET JEAN MOULIN.

Montant total des travaux **80 000 € TTC**

EN JUIN



RUE DES TREILLAGEURS

Durée 8 mois

- RÉNOVATION DE LA CHAUSSÉE
- RÉNOVATION DES TROTTOIRS
- ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Montant total des travaux
896 000 € TTC

Opération subventionnée
par le Département
530 000 €
(Montant prévisionnel)



EN JUILLET



RUE PASTEUR

ENTRE LE ROND-POINT PASTEUR
ET LA RUE MARCEAU (BRUNOY)

Durée 7 mois

1^{ÈRE} PHASE : 1 050 000 € TTC

- RÉNOVATION DE LA CHAUSSÉE
 - RÉNOVATION DES TROTTOIRS
 - ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX
- La rue Pasteur sera rénovée en 3 phases.

Montant total des travaux
3 120 000 € TTC

Opération subventionnée par la Région
500 000 €



RUE CARNOT

Durée 2 mois

- RÉNOVATION DE LA CHAUSSÉE
- RÉFECTION PONCTUELLE DES TROTTOIRS

Montant total des travaux
205 000 € TTC

YERRES SOUS LE SOLEIL

DE NOMBREUSES
DÉCOUVERTES ET
ACTIVITÉS SONT AU
PROGRAMME DE L'ÉTÉ.



Fête Nationale

Samedi 13 juillet à 23h30

Le feu d'artifice célébrant la Fête Nationale sera tiré depuis le parc Caillebotte. Il sera précédé d'une retraite aux lampions au départ du parvis de la piscine Val de Forme.

Rendez-vous au 2 rue Pierre de Coubertin à 22h devant la piscine pour le départ du défilé.

Les centres de loisirs



Vive les grandes vacances ! Ce moment tant attendu par les enfants est arrivé, synonyme de mille activités dans les centres de loisirs et de sorties. N'oubliez pas d'inscrire à l'avance vos enfants via le portail famille, sur le site de la Ville.

Les plateaux sportifs

6 structures sportives sont en accès libre **7 jours sur 7** : 5 plateaux multi-sports et un skate park vous attendent pour vos activités de plein air cet été. Venez profiter de ces structures !

Skate park des Deux Rivières (face à l'Abbaye), plateaux sportifs :

- Tournelles (rue Jean Bouin),
- Sablière (rue de la Sablière),
- Brossolette (13 rue Lucien Manès),
- CEC (à l'arrière du CEC),
- Godeaux (rue Jean Mermoz).

L'été des retraités



Vous êtes retraité et vous souhaitez vous divertir durant l'été ? La Maison de l'Amitié est ouverte tous les jours (sauf dimanches et jours fériés) et vous propose de nombreuses activités au quotidien : jeux divers, pétanque, balades à pied, ou encore lotos et barbecues. Cet été, les sorties vous conduiront au Havre, à Dieppe, au Château de Versailles, ou à Fontainebleau.

Retrouvez le programme complet au CCAS ou directement à la Maison de l'Amitié, à la Grange au Bois, 10 rue de Concy.
01 69 43 60 46.

En bref

Bal des pompiers



Le centre de secours du Val d'Yverres organise un bal des pompiers le samedi 13 juillet à partir de 20h. Buvette et restauration sur place.

Entrée libre

Centre de secours du Val d'Yverres, 2 avenue du 8 mai 1945 à Épinay-sous-Sénart.

Les guinguettes de l'été

Dimanches 28 juillet, 11 et 25 août, à 15h

Il n'y a pas d'âge pour venir danser durant les guinguettes de l'été ! À l'ombre des arbres de la prairie Caillebotte, venez vous amuser sur des airs d'aujourd'hui et d'autrefois. Petite restauration sur place.





Les stages Yerres Loisirs



Il est encore temps de s'inscrire aux stages proposés par Yerres Loisirs (date limite d'inscription le 3 juillet) ! Durant la première semaine des vacances, l'association propose de nombreux stages pour les enfants à partir de 4 ans (sports, expression créative -danse et art- théâtre...), mais aussi pour les ados et les adultes (cosmétiques naturels, en soirée).

Renseignements : 01 69 49 79 02

Médiathèque, page estivale



Du 9 juillet au 31 août

La médiathèque passe en horaires d'été, et ouvre ses portes mardi et vendredi de 14h à 18h, mercredi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h. La médiathèque et la bibliothèque annexe seront fermées du mardi 13 au samedi 17 août.

Médiathèque
Danielle Bianu, au CEC, 2 rue Marc Sangnier.



La MJ continue d'accueillir les jeunes de 10 à 17 ans durant tout l'été.

Au programme : activités créatives, recettes gourmandes, mais aussi de nombreuses sorties (zoo de Thoiry, Paris, Astérix, téléski nautique...) et activités sportives (baseball, basket, volley, foot...). De quoi passer de bons moments du 8 juillet au 30 août !

Maison des Jeunes, 18 rue de Mendig.

Ouvert du lundi au vendredi de 14h à 19h.

Suivez l'actualité de la Maison des Jeunes sur sa page Facebook « Maison des Jeunes Yerres » et sur Instagram.

La piscine en heure d'été



La piscine Val de Forme ouvre ses portes en juillet et en août en horaires élargis :

- lundi et mercredi : 10h-20h
- mardi, jeudi, vendredi : 10h-22h
- samedi : 10h-19h
- dimanche : 9h-19h.

À noter : la piscine sera fermée pour entretien technique du 26 août au 1^{er} septembre.

Piscine Val de Forme, 2 rue Pierre de Coubertin.

Profiter de vos parcs



Les parcs et espaces naturels de la ville sont ouverts en horaires d'été en juillet et en août :

- Le parc Caillebotte et son aire de jeux pour enfants sont ouverts de 9h à 21h en juillet et de 9h à 20h en août.
- L'île Panchout vous accueille de 8h à 21h tout l'été.
- Le site des Deux Rivières ainsi que le skate parc sont ouverts de 8h à 21h en juillet et de 8h à 20h en août.

Les autres espaces naturels, berges de l'Yerres, plaine de Chalandray ou forêt de la Grange sont ouverts en permanence, pour vos promenades ou la pratique de vos sports préférés en plein air.

Rendez-vous au Paradiso



Les salles climatisées du cinéma vous accueillent tout l'été, pour profiter des dernières sorties sur les écrans.

Cinéma Paradiso, 2 rue Marc Sangnier.

Tarif Val d'Yerres-Val de Seine : 6€

Retrouvez toute la programmation sur le site www.cinema-paradiso.fr

Agenda



Conseil municipal

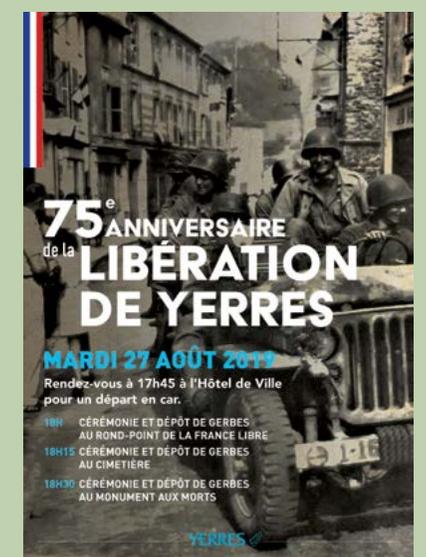
Le dernier conseil municipal avant les vacances estivales se tiendra le mercredi 3 juillet à 19h30 à l'Orangerie de la Grange au Bois, 10 rue de Concy.

Don du sang

Donner votre sang peut sauver des vies !

🕒 **Lundi 15 juillet de 15h à 20h**
à l'Orangerie de la Grange au Bois.

Libération de Yerres



Yerres a été libérée le dimanche 27 août 1944.

75 ans plus tard, la Municipalité et les associations d'anciens combattants vous invitent aux commémorations. Ensemble, souvenons-nous...

🕒 **75^e anniversaire de la Libération de Yerres, mardi 27 août à 18h au rond-point de la France Libre (possibilité de départ en car à 17h45 depuis l'Hôtel de Ville).**



LE VYCAF ET LE CYAM OUVRONT DES CRÉNEAUX ADAPTÉS AUX PERSONNES HANDICAPÉES.

DES SECTIONS HANDIFOOT ET HANDIJUDO À YERRES

En bref

Travaux d'été sur la ligne A du RER

Les travaux de renouvellement des voies et du ballast reprennent du 13 juillet au 1^{er} septembre.



Photo Christophe RECOURA

Cet été, la portion de voies comprise entre les stations Auber et Vincennes est concernée par ce chantier d'envergure.

Ce tronçon sera fermé :

- chaque soir et week-end du 13 juillet au 9 août inclus (à partir de 22h en juillet, 21h en août) ;
- toute la journée du 10 au 18 août inclus ;
- chaque soir et week-end, à partir de 21h, du 19 août au 1^{er} septembre inclus.

► Pour en savoir davantage sur ce chantier, rendez-vous sur le site : www.ratp.fr/travaux-ete-rera

Le projet est en route depuis plusieurs mois et tient particulièrement à cœur à la Municipalité. Deux clubs ouvriront des sections spéciales dès cette rentrée.

Le sport adapté aux personnes handicapées est en timide émergence en France et trop peu de choix sont proposés. Pourtant, le sport est un élément capital pour l'épanouissement personnel, le lien social et la confiance en soi. Déjà, le 1^{er} juin, une journée spéciale organisée par le Yerres Athlétique Club et le Rugby Olympique Yerrois, avec le soutien de la Ville, avait réuni une soixantaine de personnes au stade Léo Lagrange.

Foot et judo au programme

Les clubs VYCAF (Val Yerres-Crosne Association Football) et CYAM (Club

Yerrois d'Arts Martiaux) ouvriront dès septembre des créneaux réservés aux personnes porteuses de handicap mais restant en capacité de pratiquer ces activités. Des encadrants confirmés pour la pratique des sports adaptés seront présents sur ces créneaux. Ces sections sont ouvertes aux plus de 10 ans. Les cours auront lieu à la bulle Mollet pour le foot et au dojo pour le judo. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter directement les clubs qui pourront vous fournir de plus amples informations. Il sera également possible de vous inscrire lors du Forum des Associations le 7 septembre. ■

► Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter le service Sports Loisirs Jeunesse au 01 69 49 79 00.

Les sports adaptés à Yerres

Plusieurs clubs proposent des sports adaptés aux personnes handicapées :

- **Le showdown** : ce sport, proche du tennis de table, est destiné aux personnes malvoyantes. Le club yerrois est le plus important de France. Rens. : 06 08 11 40 24.
- **Le Yerres Athlétique Club** : un entraîneur spécialement formé accueille les enfants porteurs de handicap. Rens. : 06 01 85 24 01.
- **Yerres Loisirs** : l'association propose une salle de musculation accessible à tous. Rens. 01 69 49 79 11.
- **Association Yerres Tennis de Table** : des tables spécifiques permettent la pratique aux personnes à mobilité réduite. Rens. 06 07 38 34 03.
- **VYCAF** : dès la rentrée, section handifoot. Rens. 01 69 83 30 00.
- **CYAM** : dès la rentrée, section judo. Rens. 01 69 49 32 92.



RETOUR SUR... la médiation animale



Vendredi 14 juin, la conférence sur la médiation animale « Quand les animaux nous aident à aller mieux » a fait salle comble à la Grange au Bois. Le public est venu nombreux assister à l'intervention de spécialistes reconnus dans ce domaine, de l'institut Agatéa. Particuliers ou professionnels ont pu en apprendre plus sur cette pratique de plus en plus demandée, qui démontre les effets bénéfiques des animaux sur certaines personnes, malades, handicapées ou isolées. Laura Trompette était également présente pour dédicacer son dernier roman, *Vies de chien*, dont une partie des recettes est reversée à la SPA. ■



LE CENTRE DE SUPERVISION URBAIN S'EST AGRANDI POUR PLUS D'EFFICACITÉ.

UN NOUVEAU CSU POUR LA POLICE MUNICIPALE

Très tôt, dès 2006, notre ville a misé sur la vidéo-protection pour limiter les actes délictueux sur le territoire communal et rassurer la population. Les chiffres de la délinquance ont donné raison à la Municipalité, puisque le taux de criminalité était de 27,51 pour mille habitants en 2018. Le chiffre le plus bas de la communauté d'agglomération et en baisse constante ces dernières années. La délinquance sur la voie publique a même chuté de 14,51% entre 2017 et 2018.

219 caméras

Afin de visionner au mieux les images des 219 caméras réparties sur la ville à ce jour, la Police municipale se devait de moderniser son Centre de Supervision Urbain (CSU). À la faveur d'une réorganisation de locaux dans le CEC, le CSU a été agrandi et bénéficie d'un meilleur espace. Le CSU est désormais composé de 9 écrans qui peuvent

se subdiviser afin de surveiller un maximum d'endroits dans la ville, zoomer en cas de besoin.

Les six agents qui se relaient 24h/24, 7j/7, bénéficient aussi de plus de confort. Ce qui s'entend par plus de recul pour avoir une meilleure lecture des images tout en ayant moins de fatigue visuelle.

La concentration et l'esprit d'analyse sont deux qualités essentielles pour ces agents chargés de relayer le plus efficacement possible, aux patrouilles sur le terrain, toute information significative pour leur permettre d'assurer au mieux leurs missions.

Deux utilisations

Les images visionnées peuvent en effet être utilisées de deux manières distinctes :

- En temps réel. Les policiers municipaux surveillent en direct les zones couvertes par les caméras.

Lorsqu'un événement attire l'attention d'un opérateur, ce dernier peut prendre la main sur la caméra concernée, zoomer, se déplacer, suivre un individu ou un véhicule... Si le fait constaté le justifie, l'opérateur peut alors dépêcher une patrouille de police sur les lieux.

- A posteriori. Le flux d'images est transféré en temps réel sur des serveurs sécurisés. Conformément aux prescriptions d'un arrêté préfectoral, les images sont conservées durant 15 jours avant d'être « écrasées » (c'est-à-dire supprimées du disque de stockage). Ces images sont également déportées vers le commissariat de Montgeron.

Le Centre de Supervision Urbain surveille aussi les images des caméras récemment installées pour lutter contre les dépôts sauvages et les incivilités environnementales. ■

En bref

N'abandonnez pas votre animal

En France, 60 000 animaux sont abandonnés chaque été. Ils connaîtront des destins divers (abandon sur la voie publique ou en refuge, où ils pourront éventuellement retrouver un nouveau foyer). Cet été, partez avec votre animal ou confiez-le à un proche ou à une structure qui en prendra soin le temps de votre absence. En France, l'abandon d'un animal domestique est assimilable à un acte de cruauté passible de 2 ans d'emprisonnement et 30 000 € d'amende (article 521-1 du code pénal).



📖 Le guide yerrois "Bien vivre avec son animal" est disponible dans les accueils municipaux ainsi que sur le site www.yerres.fr.

📖 www.nosvacancesentreamis.com dispense aussi conseils et bons plans pour partir en vacances avec votre animal de compagnie.



CONCILIATEUR de justice

En cas de litige, avant de vous engager sur la voie d'un procès, vous pouvez faire appel au conciliateur de justice, dont la médiation est le plus souvent efficace. Bénévole, le conciliateur de justice est tenu à l'obligation de réserve et au secret. Il intervient uniquement dans les litiges d'ordre privé (conflit de voisinage, créances impayées, malfaçon de travaux...). ■

📍 Christian Pic, conciliateur de justice, tient une permanence le mercredi de 8h30 à 11h30 à la mairie annexe, rond-point Pasteur, sur rendez-vous (au 01 69 48 62 53).

DOSSIER

ÉCOLOGIE / ENVIRONNEMENT

ZOOM SUR LE SERVICE ENVIRONNEMENT ET PROPRETÉ

Il y a 44 agents qui sillonnent chaque jour les rues de la ville pour garantir la douceur de vivre à Yerres. Les agents du service Environnement et Propreté travaillent aussi bien à l'entretien des espaces verts et au fleurissement qu'à la propreté et la lutte contre les incivilités.

Fleurissement et espaces verts

Du côté des jardiniers, c'est un bataillon de 34 personnes qui travaillent au fleurissement, à la tonte, au désherbage et à l'entretien des massifs et suspensions présents partout en ville. Chaque équipe est responsable d'un secteur précis et propose une stratégie végétale annuelle. La ligne directrice commune étant d'effectuer les choix raisonnés dans tous les domaines : fleurissement durable et peu gourmand en eau, tontes régulières ici ou simple débroussaillage ailleurs. L'objectif

« zéro phyto » est atteint depuis plusieurs années : plus aucun produit phytosanitaire n'est utilisé par la commune.

De nouveaux outils électriques

Des feuilles soufflées et des haies taillées en silence : grâce à un nouvel outillage électrique, le travail des agents des espaces verts se fait désormais dans de meilleures conditions. Plusieurs outils ont été acquis par la commune : tondeuse, taille-haie débroussailluse, tronçonneuse et souffleur. Des outils plus légers et beaucoup moins bruyants que leurs homologues thermiques : un véritable bonus pour les riverains, mais aussi pour les agents communaux et pour l'environnement. A terme, la commune compte remplacer la totalité de son matériel dédié aux espaces verts par des outils électriques de ce type.

La propreté en question

Du côté de la propreté, 10 agents sont en alerte 7 jours sur 7 pour ramasser les petits déchets laissés par les passants, les dépôts sauvages ou enlever les tags.

Un dispositif contre les dépôts sauvages

En partenariat avec la Région Île-de-France qui a financé cette opération, 16 caméras de vidéo surveillance ont été installées en lisières de forêts, sur des lieux stratégiques où des déchets sont fréquemment déversés. Les équipes municipales seront également dotées d'un véhicule permettant d'intervenir en temps réel.

LES ENGAGEMENTS DE LA MUNICIPALITÉ

La Municipalité est engagée pour l'environnement depuis de nombreuses années. Ainsi, a-t-elle pris des engagements forts :

- en signant le **Contrat** pour l'Eau et la Vallée de l'Yerres et du Réveillon (avec le Syage), qui prévoit notamment de réduire les concentrations en produits phytosanitaires dans les nappes et les rivières,
- en adhérant à la **Charte** régionale de la biodiversité et des milieux naturels (avec la Région Île-de-France), et en engageant la Ville pour la mise en conformité des raccordements d'assainissement de son patrimoine, et dans une démarche d'arrêt des produits phytosanitaires,
- en approuvant le « **Plan** stratégie biodiversité », autour de 5 points :
 - préserver le vivant et sa capacité,
 - assurer un usage durable et équitable de la biodiversité,
 - investir dans un bien commun le capital écologique,
 - développer, partager et valoriser les connaissances,
 - susciter l'envie d'agir pour la biodiversité.

DÉBUT DES TRAVAUX
NOVEMBRE 2019
MISE EN SERVICE : DÉBUT 2021 ///

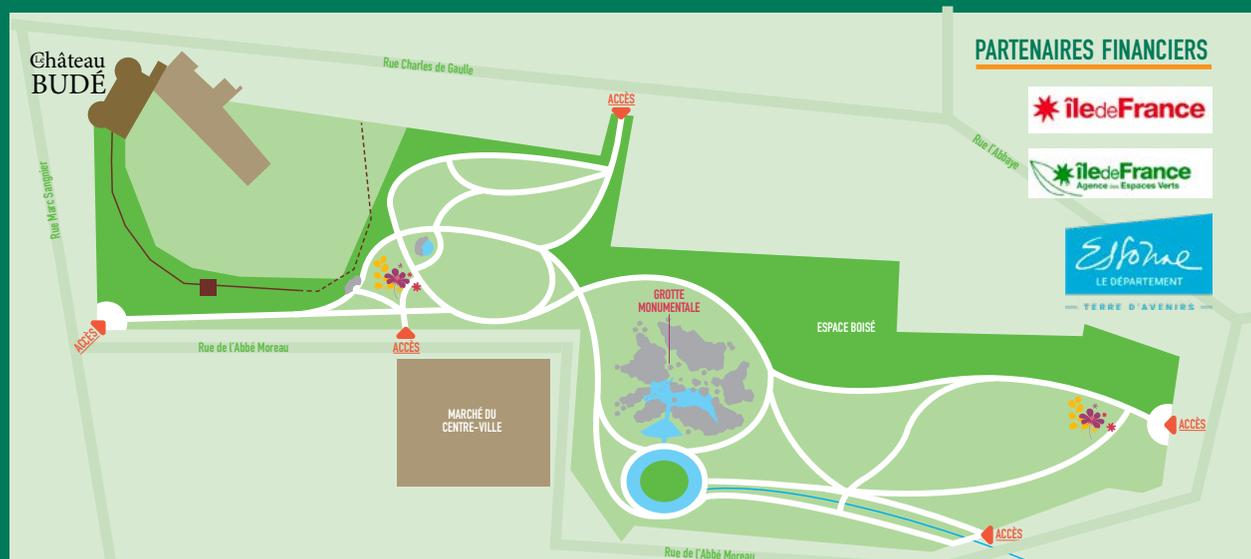
UN NOUVEAU PARC DE 12 000 M² EN CŒUR DE VILLE

Après l'acquisition de la portion de terrain en contrebas du Château Budé avec le mur d'enceinte et la tour de guet, la Ville a racheté la parcelle attenante dite « Dieulesaint » comprenant notamment la « fontaine Budé » et sa grotte. L'aménagement du parc débutera à l'automne 2019.

Ce site à vocation naturelle, écologique et respectueux de la biodiversité permettra au public d'y déambuler et de profiter de ses richesses patrimoniales. Une sente piétonne facilitera la liaison entre les commerces de la rue Charles de Gaulle et la rue de l'Abbé Moreau.

Montant total des travaux
2 640 000 € TTC

AMÉNAGEMENT DU PARC BUDÉ - DIEULESAINT



YERRES

RÉNOVATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE DES GRANDS GODEAUX

Un projet d'envergure démarre cet été à l'école maternelle des Grands Godeaux. Celle-ci va en effet connaître une réhabilitation complète. Le chantier doit s'échelonner sur 8 mois environ, pour une réouverture début 2020.

Plusieurs axes de rénovation

Ce grand chantier s'articule autour de plusieurs priorités :

Rénovation thermique : isolation par l'extérieur du bâtiment, renforcement de l'isolation de la toiture, remplacement des menuiseries.

Création d'une extension de la cantine et de la salle du périscolaire, comprenant une toiture végétalisée, favorisant la biodiversité et participant à une isolation efficace.

Amélioration des installations techniques : pose d'une ventilation double-flux (afin de diminuer la consommation de chauffage et d'améliorer la qualité de l'air) / production d'eau chaude par ballon instantané.

Installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures sud : production électrique équivalente à la consommation de l'école.

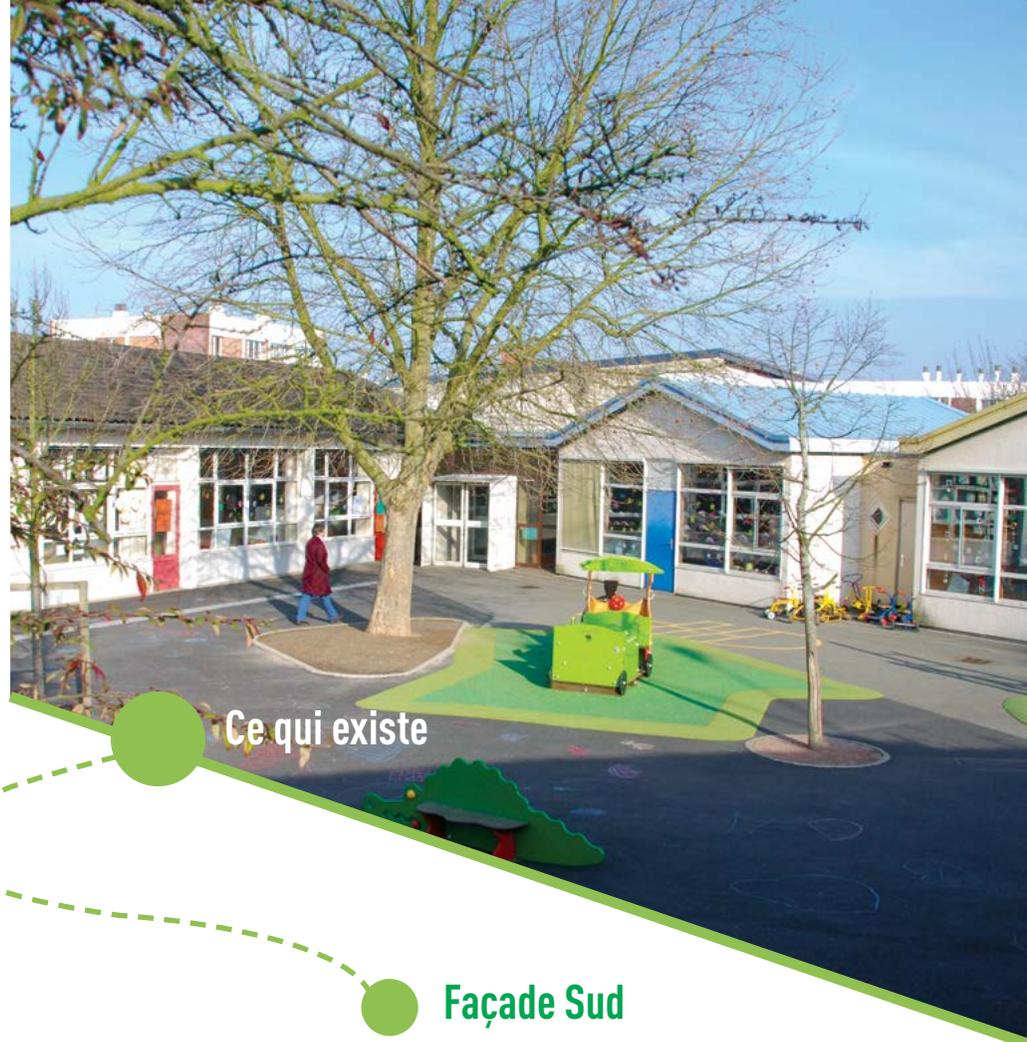
La pédagogie au centre des préoccupations

Sensibiliser à l'écologie les élèves, mais aussi les enseignants, les parents, le personnel périscolaire et autres utilisateurs du bâtiment, fait partie des ambitions de ce projet. Des panneaux d'information seront installés durant le chantier, afin que chacun puisse juger de l'importance de réaliser aujourd'hui des économies d'énergie, mais aussi d'inciter au tri des déchets et autres petits gestes possibles à l'école.

Pour les élèves : un accueil temporaire en élémentaire

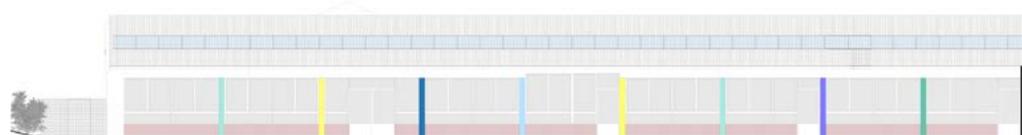
Durant les travaux, l'école doit être entièrement libérée. Aussi, les cinq classes de maternelle seront accueillies temporairement au sein de l'école élémentaire, voisine de la maternelle. Quelques travaux d'adaptation des locaux de l'école élémentaire auront été réalisés en amont, comme l'installation de sanitaires plus petits et la création de mains courantes plus basses dans les escaliers. Début 2020, les cinq classes devraient pouvoir rejoindre leur école, entièrement rénovée.

Coût total :
1,5 MILLION D'EUROS

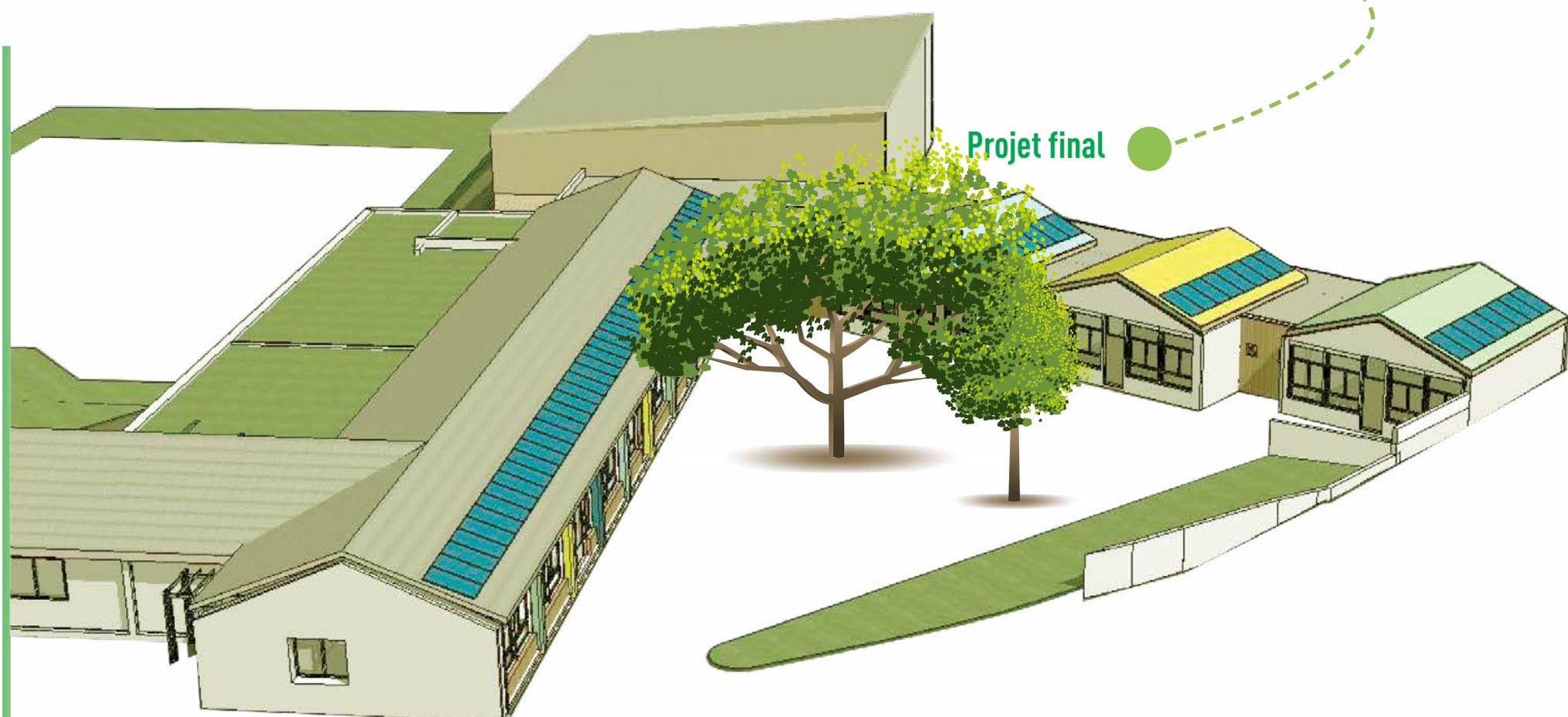


Ce qui existe

Façade Sud



Façade Ouest



Projet final

Jaune, vert ou marron, les bacs reçoivent vos déchets. Mais les Yerrois peuvent améliorer leur tri :

nos poubelles vertes contiennent en moyenne **16% d'emballages plastiques**, **14% de papiers et cartons** et **10% de verre**.

Ces déchets pourraient être recyclés et valorisés s'ils étaient triés correctement. Voici quelques conseils pour vous y aider.

TRIONS MIEUX !

Trois bacs

Petit rappel : le Sivom met à disposition des particuliers trois bacs.



Le bac jaune

reçoit tous les emballages plastiques, les briques alimentaires, les papiers, cartons et emballages en métal. Ne les imbriquez pas pour faciliter le travail de la chaîne du tri.

Le bac marron

reçoit les végétaux : gazon, feuillages, tailles de haie. Ne pas y mettre de branchages. Et déposez vos végétaux à même le bac, sans sacs.

Le bac vert

reçoit tous les déchets résiduels : déchets alimentaires, brisures, couches, emballages en bois, vaisselle jetable, petits objets et tout ce qui ne va pas dans les autres bacs.

Collecte du verre



Des bornes où déposer le verre (pots, bocaux, bouteilles et rien d'autre) sont implantées un peu partout en ville. Certaines résidences sont équipées de bacs de collecte spécifiques. Les couvercles des bocaux se recyclent dans les bacs jaunes. Ne jetez pas votre verre dans l'un de vos bacs. Il détériore les machines de tri, peut blesser un agent du Sivom. Placé dans un bac, le verre ne pourra simplement pas être recyclé comme il se doit, alors que bien trié, il peut être réutilisé à l'infini.

Et le reste ?

Les encombrants passent une fois par mois à Yerres. Vous pouvez déposer meubles en bois et mobilier, literie, tapis et tentures, ferraille, petits objets divers ainsi que le carton, plié et fagoté. Les dates de collectes sont consultables sur le site du SIVOM.

Tout ce qui n'est pas mentionné plus haut est à déposer en déchetterie. Sur Yerres, le point environnement des Tournelles accueille :

- les déchets d'équipements électriques et électroniques (petits et gros appareils électroménagers) ;
- les peintures, huiles et solvants ;

- les produits phytosanitaires ;
- les aérosols (que vous pouvez aussi déposer dans vos poubelles jaunes) ;
- les piles, ampoules basse consommation et néons ;
- les vêtements ;
- le verre.

Gravats, gros déchets verts et produits chimiques ne sont acceptés qu'en déchetterie.

Un doute ? Une question ? Contactez le N° Vert du Sivom : 0805 80 18 18 OU consultez le site www.sivom.com

Pourquoi trier ?

Trier ses déchets est une obligation depuis 2002. Ce geste simple permet

de recycler certaines matières (les cannettes pourront être transformées en vélo, des bouteilles en plastique devenir un pull polaire ou vos boîtes de conserve renaître en carrosserie de voiture !), de préserver la planète et même, de... gagner de l'argent !

En effet, saviez-vous que le Sivom revend les matières recyclées ? Mieux nous trions, plus il reçoit d'argent. Et moins il a besoin de faire appel à l'impôt à travers la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères. En triant bien, vous pouvez donc faire baisser vos impôts !

Mais bien sûr, le tri doit avant tout être un geste citoyen et environnemental.



LES DÉJECTIONS CANINES DANS LA LIGNE DE MIRE

Nous aimons tous nos fidèles compagnons à 4 pattes, mais personne n'aime marcher dans l'une de leurs déjections, ni même l'avoir dans son champ de vision en marchant dans la rue. Le Conseil Municipal Jeunes et la Maison des Jeunes ont proposé de nombreux slogans, dans le cadre d'une campagne d'affichage contre les déjections canines.

La Ville met à disposition des propriétaires de chiens des sacs et pinces à crottes dans 19 points répartis sur toute la commune. Une amende de 450€ peut être attribuée aux propriétaires qui ne ramassent pas.



En forêt de la Grange le 13 avril

PRENDRE SOIN DE NOS FORÊTS

En avril, deux grandes opérations de nettoyage ont été menées. La première, sur les abords de la RN6, est organisée depuis quelques années par la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine, en partenariat avec l'ONF, le SIVOM, le SIREDOM, le Département et de nombreuses villes et associations. L'édition 2019 a réuni plus de 650 personnes et a permis de

récolter 10 tonnes de déchets en seulement 1h30 !

Le 13 avril, une autre opération a été menée, pour la 2^e année, par les villes de Yerres et de Limeil-Brévannes, cette fois en forêt de la Grange. Près de 200 Yerrois sont venus ramasser plusieurs tonnes de déchets laissés en forêt par les promeneurs indéclicats.



Sur la RN6 le 7 avril

UN PLU PROTECTEUR

Le Plan Local d'Urbanisme intègre des règles précises concernant la protection des espaces verts chez les particuliers. Même si chacun reste libre d'agencer son jardin comme il le souhaite, une réglementation précise régit les haies, plantations et arbres. Des distances sont à respecter pour les plantations, de même que le choix des essences, qui doivent être adaptées à leur environnement. La Ville a listé des espèces recommandées, qu'il est possible de consulter dans le cahier des recommandations architecturales et paysagères, sur le site de la ville (rubrique « Plan Local d'Urbanisme »).

Par ailleurs, la refonte du PLU (lancée en 2018), a permis de revoir le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui a été défini autour de plusieurs axes, dont deux ont une dimension environnementale majeure :

- Le cadre de vie et les paysages : afin de pérenniser l'harmonie paysagère, le caractère résidentiel et la richesse patrimoniale de la ville.
- L'écologie et le développement durable : visant à affirmer la responsabilité écologique de la ville et favoriser la biodiversité, tout en limitant les nuisances.

LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES

Le moustique-tigre est une espèce particulière, reconnaissable à son corps et ses pattes tigrés. Il est l'une des espèces les plus invasives au monde.

En 2018, l'Essonne a été inscrite dans la liste des départements où le moustique tigre est implanté et constitue une menace. En effet, si sa piqûre est bénigne, il peut, au contraire de son cousin le moustique commun, être vecteur de maladies graves, comme la dengue, le zika ou le chikungunya. Pour cela, il doit avoir piqué au préalable une personne atteinte par l'un de ces virus. En 2019, Yerres fait partie des 33 communes du département qui fait l'objet d'une surveillance accrue du moustique tigre, avec l'installation par le Conseil Départemental de pièges pondoirs. Ces pièges ont la forme de seaux noirs disposés sur l'espace public et permettent de repérer la présence d'œufs, afin de les traiter en conséquence.

Par ailleurs, depuis plusieurs années, la commune se mobilise contre les moustiques, reconnus comme nuisibles pour l'humain et l'environnement, via des campagnes de démoustications réalisées aux beaux jours. Des traitements naturels (à base de micro-organismes se nourrissant de larves), garantis sans incidence sur la santé et l'environnement, sont réalisés régulièrement dans les zones propices au développement des moustiques (rivières, points d'eau...). Une première campagne a eu lieu courant juin.



Évitez la prolifération des moustiques chez vous

Ce sont dans des points d'eau stagnantes que les larves se développent. Pensez donc à vider régulièrement les coupelles des fleurs, les arrosoirs et brouettes ou autres récipients, à couvrir les réservoirs d'eau de pluie, à bien entretenir votre piscine, et à curer les gouttières et rigoles d'eau.



Enlever tous les objets abandonnés dans le jardin ou sur la terrasse qui peuvent servir de récipient.



Vider une fois par semaine les soucoupes, vases, seaux.



Remplir les soucoupes des pots de fleurs avec du sable.



Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières...).



Entretien du jardin : élaguez, débroussailliez, taillez, ramassez les fruits tombés et les déchets végétaux,



Couvrir toutes les réserves d'eau.

NON À LA POLLUTION !

DRAPO : LE TRAFIC AÉRIEN SOUS SURVEILLANCE

Le trafic aérien revêt en enjeu environnemental important : autant pour les riverains qui subissent des nuisances, que pour la préservation de l'environnement, pour lequel les avions représentent une forte source de pollution (équivalente à celle du périphérique parisien). L'association Drapo (Défense Riverains Aéroports Paris Orly), qui est née à Yerres et soutenue par la Municipalité depuis de nombreuses années, agit activement pour garantir les intérêts des riverains de l'aéroport d'Orly. Deux lignes directrices font partie de ses motivations : le plafonnement des mouvements aériens à 200 000 par an et l'allongement du couvre-feu à 8h consécutives (contre 6h30 actuellement). En outre, Drapo suit de près tous les dossiers concernant l'aéroport, participe aux réunions avec les acteurs de l'aviation civile, et organise des actions régulièrement pour faire entendre la voix des riverains (manifestations, pétitions...). **Pour en savoir plus : <http://drapo.info/>**

RAPPEL

Horaires de bricolage et jardinage

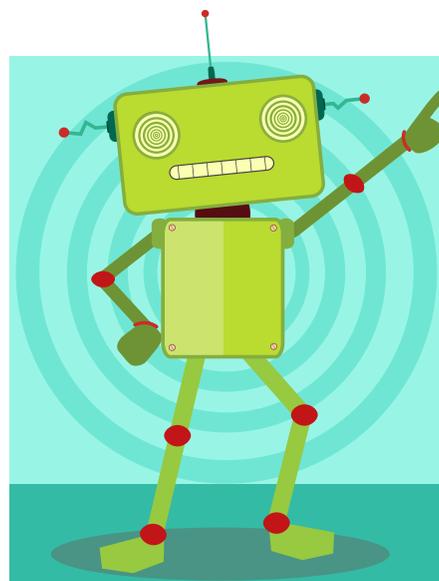
Le bruit, de toute sorte (fête, bricolage, jardinage) est strictement interdit les dimanches à partir de 12h. En dehors de cette plage horaire, le bruit est toléré, s'il reste modéré, aux horaires suivants :

- LUNDI-VENDREDI
8H-12H / 13H30-19H30
- SAMEDI
9H-12H / 13H30-19H
- DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS
10H-12H

La loi précise que le bruit portant atteinte au voisinage, par sa durée ou son intensité, peut être sanctionné.

ROULER VERT À YERRES

Alors que les bornes Autolib ont été mises hors service il y a bientôt un an par le groupe Bolloré qui a cessé cette activité, la Ville souhaite poursuivre son engagement en faveur des véhicules électriques. Six bornes de recharge pour voitures électriques sont d'ores et déjà disponibles en ville (coût du plein : 3€) et la Municipalité compte en installer d'autres dans les prochains mois.



Par principe de précaution, la Municipalité souhaite limiter l'émission d'ondes à travers la commune. Les élus sont attentifs à la cause des personnes électro-

LA CHASSE AUX ONDES

sensibles qui vivent à Yerres et luttent contre l'installation à outrance des antennes-relais.

La Municipalité mène ce combat aux côtés de l'Association des Riverains du Rond-Point (ARRP).

La mobilisation des élus et de nombreux Yerrois reste la même concernant l'installation des compteurs Linky, dont Enedis compte poursuivre l'installation jusqu'à fin 2020 à Yerres.

Rappelons qu'en 2016, le Conseil Municipal a pris une délibération interdisant l'installation de ces appareils très controversés sur le territoire communal.

Cette délibération prévalant, les Yerrois sont ainsi en droit de ne pas autoriser les techniciens d'Enedis à installer un compteur Linky chez eux. La Municipalité reste mobilisée sur ce dossier.

Si vous le souhaitez, vous pouvez contacter l'Association des Riverains du Rond-Point (arrp91@sfr.fr ou 06 74 17 39 38).

Vous avez également la possibilité de contacter la Police municipale (01 69 49 77 66), qui interviendra autant que possible pour défendre et faire respecter vos droits.



PENSEZ À LA PRIME ECO-LOGIS

Afin d'inciter les propriétaires essonniers à rénover leur bien, le Département a mis en place une prime, sans condition de ressource, permettant de donner un coup de pouce à la rénovation. Pour en bénéficier, il faut entreprendre un bouquet de 2 ou 3 travaux de rénovation écologique (menuiseries, chauffage, ventilation...). Vous pouvez bénéficier d'une prime pouvant atteindre 2300€ (selon les critères de rénovation choisis).

A noter : Pour la rénovation seule des menuiseries, une aide forfaitaire de 900€ est proposée (sous conditions). Ces aides sont cumulables avec les dispositifs type crédits d'impôts, éco-prêt à taux zéro, et autres aides (ANAH, primes énergie...).

Pour en savoir plus :
<https://www.renover-malin.fr/prime-eco-logis-91>

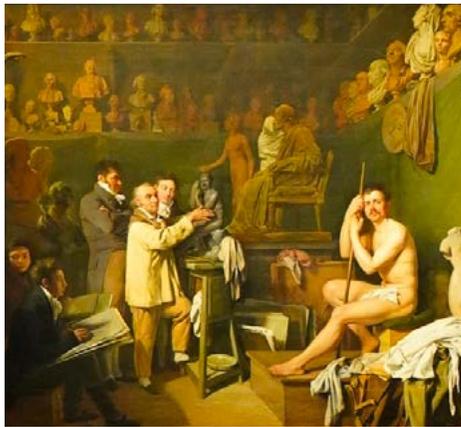


L'ÉTÉ À L'ATELIER

Une idée reçue voudrait que les impressionnistes, les premiers, auraient abandonné l'atelier au profit du plein air. À ce sujet, Eugène Boudin (1824-1898), précurseur de l'impressionnisme, écrivait : « Trois coups de pinceau d'après nature valent mieux que deux jours de travail au chevalet ». Or dès la Renaissance, certains artistes comme Albrecht Dürer s'affranchissent de l'atelier. Au Siècle des Lumières, Nicolas Vleughels, directeur de l'Académie de France à Rome, incitait ses élèves à travailler en plein air.

Peindre sur le motif

Mais c'est sans compter sur Dame Nature et les aléas qu'elle impose au peintre. Pierre Auguste Renoir disait ainsi : « Mais quel métier que celui de paysagiste, on perd une demi-journée pour travailler une heure. On termine un tableau sur dix, parce que le temps a changé. Vous faisiez un effet de soleil et voici la pluie qui survient. Vous aviez quelques nuages dans le ciel, et le vent les chasse ». C'est pour cela que l'on



Louis-Léopold Boilly, L'atelier de Houdon, huile sur toile, 87x105 cm, 1808, Cherbourg-en-Cotentin Musée Thomas Henry, inv. 835.94

oppose deux techniques, qui souvent se complètent : peindre « sur le motif » (en pleine nature, devant le sujet, souvent un paysage) et peindre à l'atelier, après avoir rapporté des croquis ou des photographies du sujet.

Deux étapes aussi qui peuvent se succéder. À cette époque, le travail devant le motif constituait un exercice préparatoire pour délier la main et aiguïser le regard. Mais aussi appréhender les grands principes de la composition.

L'EXPOSITION

« DANS L'ATELIER DU PEINTRE AU XIX^E SIÈCLE » SE POURSUIT JUSQU'AU 27 OCTOBRE.

Retranscription

Le travail dans l'atelier ne consiste plus donc à composer sur toile un paysage idéal, mais à retranscrire un paysage qui conserve l'apparence de l'étude réalisée sur le motif. Boudin dira à ce sujet : « Il n'y a qu'à Paris, dans le silence de l'atelier, qu'on se juge bien ». C'est donc dans l'atelier yerrois de Gustave Caillebotte, au 2^e étage de la Maison Caillebotte, que le public peut admirer jusqu'à fin octobre, une quinzaine d'œuvres mettant en lumière le travail à l'atelier. Un lieu de création, mais aussi un espace mondain. ■

👉 « Dans l'atelier du peintre », jusqu'au dimanche 27 octobre à la Maison Caillebotte. Accès compris dans le billet d'accès pour la Maison Caillebotte. Ouvert du mardi au dimanche (ainsi que les jours fériés) de 14h à 18h30. Tarif : 8 € (3 € pour les Yerrois). Gratuit pour les moins de 16 ans et les personnes handicapées.

En bref



Markus Lüpertz, Oser la peinture

Les œuvres de ce grand artiste allemand, l'un des plus influents de son temps (il est né en 1941 à Reichenberg), ont investi le parc de la Propriété Caillebotte ainsi que la Ferme Ornée.

Si ses sculptures dans le parc interpellent, ses peintures mettent en lumière une palette d'influences assez diverses. Ce sont ainsi les grandes figures de l'Histoire de l'Art. Ou encore l'Histoire contemporaine de son pays. Ayant vu le jour durant la Deuxième Guerre mondiale, il fut marqué par cette page sanglante, qu'il dénonce dans ses peintures. Cette exposition exceptionnelle voyagera ensuite en Europe. À ne pas manquer à Yerres !

👉 "Markus Lüpertz, Oser la peinture", jusqu'au dimanche 8 septembre à la Propriété Caillebotte. Ouvert du mardi au dimanche (ainsi que les jours fériés) de 14h à 18h30. Tarif : 8 € (3 € pour les Yerrois). Gratuit pour les moins de 16 ans et les personnes handicapées.



D'après Johannes Vermeer, la brodeuse, tempera sur toile, 195 x 160 cm, 2009

CHARLOTTE DE MAUPEOU à l'Orangerie

La peinture de Charlotte de Maupeou est insaisissable. Ses œuvres reflètent la vitalité et le lâcher-prise de cette artiste qui sait tout à la fois se préserver et préserver ses proches en trouvant refuge dans un petit village de la Sarthe. Un pinceau à la main, Charlotte de Maupeou ne se refuse rien. Pas même de peindre à même le sol quand il s'agit de réaliser des grands formats.

Son inspiration est vaste : des portraits, son jardin, son chien, ou encore revisiter à sa manière des classiques de l'Histoire de l'Art, pour en proposer une relecture formaliste. Cette œuvre est aussi colorée qu'elle est haute en couleurs. Et s'intègre néanmoins à la perfection dans l'Orangerie de la Propriété Caillebotte.

👉 Charlotte de Maupeou, jusqu'au dimanche 1^{er} septembre, à l'Orangerie de la Propriété Caillebotte. Ouvert du mardi au dimanche de 14h à 18h30. Gratuit.



Arnaud nettoyage vitres, locaux et résidences particuliers et entreprises

Nettoyage de votre vitrine
recto / verso ou extérieur, selon votre choix
Prestation ponctuelle, hebdomadaire, mensuelle...
TVA récupérable, peut être incluse dans les frais généraux

01 69 83 84 19 - arnaud-nettoyage@wanadoo.fr

**BANQUE, ASSURANCE, TÉLÉPHONIE...
GAGNEZ À COMPARER !**

UNE BANQUE QUI APPARTIENT À SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.

Crédit Mutuel

CRÉDIT MUTUEL YERRES - CROSNE
10, rue Marc Sangnier - 91330 Yerres

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 7,7 millions de clients-sociétaires.

Parking privé
Terrasse face à la forêt

OUVERT TOUS LES JOURS

57, avenue de la Résistance
91330 YERRES

Réservation :
01 69 48 25 00

RESTAURANT
Mona Lisa

Cuisine Française et Italienne
Pizza au feu de bois



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

MODÉLEC

DÉPANNAGE
MISE EN CONFORMITÉ
INSTALLATION ET MAINTENANCE

47 rue Royale - 91330 Yerres
mod.elec@orange.fr - 06 27 28 31 02

BOURGEOISAT IMMOBILIER

ACHAT - VENTE LOCATION

ESTIMATION OFFERTE

5, rue Charles de Gaulle 91330 Yerres
tél : 01 69 39 57 67
contact@immo-db.com
www.immo-db.com

Plus de 20 ans d'expérience

SUCCESSIONS



ROC-ECLERC
POMPES FUNÈBRES ET MARBRERIE

permanence téléphonique 7j/7

GROUPE GABEREAU DEPUIS 1931
POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE
Parce que la vie est déjà assez chère !

QUINCY-SOUS-SÉNART 2 rue des Tamaris 01 69 00 12 12 Habilitation n° 02 91 126	YERRES 9 rue du Mont Griffon 01 69 48 46 02 Habilitation n° 04 91 008	BRUNOY 13 rue Philisbourg 01 60 47 16 20 Habilitation n° 12 91 175
BONNEUIL-SUR-MARNE 5 rue Paul Eluard 01 43 99 94 76 Habilitation n° 04 94 005	LIMEIL-BRÉVANNES 40 avenue Gabriel Péri 01 45 69 12 12 Habilitation n° 06 94 159	

GIRARD & CO
Conception de Salles de Bain
Plomberie Chauffage Dépannage

RÉALISATION DE SALLES DE BAIN
PLOMBERIE-CHAUFFAGE-DÉPANNAGE

76 rue Pierre Brossolette - 91330 Yerres
01 69 49 17 89 - fax 01 69 48 64 00
www.girardandco-sallesdebain-91.fr



Offrez-vous du temps libre...

- Entretien soigné ponctuel ou régulier
- Elagage • Taille
- Tonte • Débroussaillage
- Ramassage des feuilles
- Création / Aménagement paysager

06 87 15 27 37
43 rue d'Yerres
94440 Villecresnes

Vert Olive Services
www.vertolive.fr

déduction fiscale 50%

TRANSFÉREZ VOS VIDÉOS SUR DVD

VHS, SUPER 8, MINI DVD, CARTE MÉMOIRE...

RONCIN INFORMATIQUE

5 rue Boileau
91560 Crosne

09-52-91-52-91



Intermarché SUPER

NOUVEAU :
Relais colis Mondial Relay

LIVRAISON À DOMICILE
Vos courses sur Internet (livrées ou à emporter)
www.intermarche.com

OUVERT SANS INTERRUPTION du lundi au dimanche midi
52, rue de Concy - Yerres - Tél. 01 69 49 29 16



ARTISAN COUVREUR

Garantie 10 ANS
Decennale

- Couverture
- Tuiles / Ardoises / Zinc
- Traitement de charpente
- Démoussage de toiture
- Pose de gouttières
- Pose de Vélus
- Isolation
- Ravalement de façade
- Peinture intérieure

M. CALLEWAERT
120, rue de Concy - 91330 YERRES
Tél. 01.69.48.58.70 Mob. 06.15.06.81.79

Les DÉPLACEMENTS et DEVIS sont gratuits
artisan.callewaert@hotmail.fr



NOUVEAU : VOUS AVEZ UN PROJET DE CUISINE
N'HÉSITEZ PAS À DEMANDER UN DEVIS GRATUIT

Ventes et dépannages électroménagers - Tv Hi-Fi
Dépannages et installations Antennes

Société PAPINAUD
Aide et conseil dans la construction de votre projet - installation

01 69 48 48 99 - 01 69 48 91 79
62 rue Charles de Gaulle - 91330 YERRES
Fermé le mercredi



BOSCH SIEMENS DOMIAL



LOCAUX À VENDRE

Les commerçants sont le plus souvent propriétaires de leurs murs. Ces derniers mois, plusieurs locaux yerrois mis en vente ne trouvent pas toujours preneur.

La Municipalité de son côté s'est toujours mobilisée pour le maintien du commerce de proximité et la diversité du tissu économique. Gaëlle Bougerol, maire adjoint chargée des Affaires scolaires, de l'Urbanisme, du Cadre de vie et du

Développement économique, reçoit les propriétaires des biens à vendre et les candidats potentiels pour une reprise ou pour un projet de création d'une nouvelle activité.

La Municipalité est en effet attentive à chaque vente de murs ou de fonds de commerce, pour que leurs propriétaires, mais aussi la ville et ses habitants, en ressortent gagnants. ■

Yerres pressing

Après plus de 40 ans de services, M. et Mme Robin et leur belle-sœur, Mme Silly, gérants du pressing au 57 rue de Concy, font valoir leurs droits à une retraite bien méritée !

Le fonds de commerce est à vendre, avec ou sans les murs. Si vous êtes intéressé pour reprendre cette boutique, seul(e) ou en couple, Immostem, agent spécialisé en fonds de commerce, est votre interlocuteur pour vous transmettre les informations nécessaires.

Le pressing reste ouvert jusqu'à sa reprise par de nouveaux exploitants. ■

📞 **Contact Immostem : Stéphane Morelieras - smorelieras@immostem.com.**

Où trouver son pain cet été

Retrouvez toutes les adresses des boulangeries yerroises et leurs périodes de fermeture en juillet-août.

• BOULANGERIE JEG (GAINARD)

61 rue Charles de Gaulle
Fermée du lundi 15 juillet au lundi 5 août
Fermeture hebdomadaire : lundi

• MAISON DAMIEN CERF

31 rue Charles de Gaulle
Fermée du dimanche 21 juillet au lundi 12 août
Fermeture hebdomadaire : lundi

• AUX PLAISIRS D'YERRES

51 avenue Pasteur
Fermée du vendredi 2 août au lundi 19 août
Fermeture hebdomadaire : lundi

• BOULANGERIE DE LA POSTE

71 rue Charles de Gaulle
Fermée du jeudi 8 au jeudi 22 août
Fermeture hebdomadaire : jeudi

• BOULANGERIE AUX DÉLICES D'YERRES

83 rue de Concy
Fermée du mercredi 7 au mercredi 28 août
Fermeture hebdomadaire : mercredi

• LA MAISON DU CAMPAILLOU

67 rue Pierre Brossolette
Fermée du vendredi 9 au jeudi 22 août
Fermeture hebdomadaire : mercredi

LA MIROITERIE Yerroise

Depuis bientôt 25 ans, l'entreprise, spécialiste des vitrines grande dimension, met à votre disposition son savoir-faire pour vous apporter les solutions les plus adaptées à vos projets dans les domaines de la miroiterie, remplacement de casse, installation de magasins, dépannage vitrerie, glaces, miroirs... Hervé Rivet et son équipe sont à votre service pour trouver une solution sur mesure, alliant esthétique et performance.

📍 **Miroiterie Yerroise, 45 rue Paul Doumer. Tél. : 01 69 83 87 70. Fax : 01 69 83 81 91. Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h (17h le vendredi).**
Site : miroiterie-yerroise.com.

• BAKERY

C. Cial. des Jardins de Concy, rue Gustave Caillebotte
Fermée du vendredi 9 août 14h au dimanche 25 août
Fermeture hebdomadaire : samedi

• LA REINE DES BLÉS

56 rue Gabriel Péri
Pas de fermeture estivale
Fermeture hebdomadaire : mardi

• LA BOULANGERIE DU COIN

9 rue Pierre de Coubertin
Pas de fermeture estivale
Fermeture hebdomadaire : mercredi

Cet été chez instant présent

- du 2 au 7 juillet : Made In Sens (prêt-à-porter féminin) ;
 - du 9 au 14 juillet : La Vitrine de Marina (prêt-à-porter, maillots de bain et accessoires de mode) et Évelyne Tiercelin (écharpes 100% pure laine et bijoux acier) ;
 - du 16 au 21 juillet : Maison Citron (objets de décoration et cadeaux) ;
 - du 23 au 28 juillet : Les Couleurs de Cécile (prêt-à-porter été et accessoires de mode) ;
 - du 30 juillet au 4 août : Actu Shop (accessoires de mode) ;
 - du 6 au 11 août : Beautysané (produits de nutrition diététique et sportive) et Secret de miel (produits de la ruche, alimentaires et cosmétiques) ;
 - du 20 au 25 août : Régine Étienne (linge de maison et vêtements en tissu madras et wax) ;
 - du 27 août au 1^{er} septembre : Dom et Vie aménagement de l'habitat pour les séniors et les personnes à mobilité réduite.
- 📍 **Instant Présent, 65 rue Charles de Gaulle. Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h30, dimanche et jours fériés de 10h à 13h.**
- 📍 **Fermeture du 12 au 18 août.**



R. MANSUTTI
Menuiseries bois et PVC - Cuisines - Escaliers
Agencements en tous genres - Parquets
34, rue de la Forêt - ZI de la Forêt - 91860 Epinay-sous-Sénart
Tél. : 01 69 48 96 14
Fax : 01 69 48 70 60
E-mail : menuiserie.mansutti@wanadoo.fr

Pour nous, la proximité a un sens



Madame, Monsieur,
vous vendez ou louez un bien immobilier ?
Vous souhaitez une expertise ?
N'hésitez pas à nous contacter pour concrétiser vos projets !

EXPERTISE, VENTE, ACHAT, LOCATION, des experts à votre service.

Agences en partage d'exclusivités sur le Val d'Yerres

abithéa Yerres - 65 rue de Concy - Yerres
01 69 49 35 00 - yerres@abithéa.fr

Alfredo Palombi Peinture
Artisan Peintre
Papiers peints - Pochoir
Parquet flottant - Moquette
Peinture décorative - Patine
Stucco Marmorino
Chaux

Résidence Talma
4, av. du Maréchal Davout - 91800 Brunoy
Tél. 06 30 82 95 29 / 01 69 83 95 63

Audio 2000

VOTRE AUDITION : UN BIEN PRÉCIEUX QUI N'ATTEND PAS

DÈS MAINTENANT, BÉNÉFICIEZ DE NOS OFFRES

100% SANTE

En tant que professionnels de l'audition Maître Audio, nous vous proposons une offre de qualité à tarif maîtrisé pour vos aides auditives, dans notre centre.

POUR EN SAVOIR PLUS ET PROFITER DE NOS OFFRES, CONTACTEZ-NOUS AU **01 69 21 77 94**

Maître AUDIO
Exigez l'excellence auditive

AUDIO 2000 - 15 RUE MARC SANGNIER - 91330 YERRES
Stéphane THARAUD, Audioprothésiste Maître Audio Diplômé du CNAM

Taxi Yerres Patrick
06 11 52 21 00 - patrick.e91_@hotmail.fr

- ▶ Liaisons gares - aéroports - hôpitaux
- ▶ Longues distances
- ▶ Taxi conventionné
- ▶ Véhicule 7 places

24h/24



Tettbro
Un nom, une marque depuis 1931

SALLE DE BAIN - CHAUDIÈRE - CONDENSATION
PLOMBERIE DÉPANNAGE - TRAITEMENT DES EAUX
CONTRAT D'ENTRETIEN - GAZ - FIOUL - RAMONAGE - GAZ - FIOUL - BOIS

26, rue Charles de Gaulle - 91330 YERRES - Tél. 01 69 48 04 30

tettbro@wanadoo.fr




EURL BERNARDO
Entreprise Générale de Bâtiment

109, av. de la Résistance
91330 Yerres

Tél. 01 69 48 26 13
Port : 06 83 40 79 89



La Miroiterie YERROISE
Le savoir verre...
01 69 83 87 70

Miroiterie, vitrerie, fenêtres aluminium et PVC, volets roulants, portail
45, rue Paul Doumer - 91330 Yerres



CONTACT-IMMO

Honoraires **TRANSACTION** 4% **01 69 52 39 29**
Honoraires **GESTION** 6% **www.lecontactimmo.com**
yerres-contact-immo@orange.fr

64 rue de Concy 91330 Yerres

Toute la Peinture
Angles & Facy
Depuis 1980

**PEINTURE ET DÉCORATION
RAVALEMENT
REVÊT. DE SOLS ET MURS
PARQUET FLOTTANT**

2 bis rue Corneille - 91330 YERRES
01 69 48 23 74

Restaurant La Biche Aux Bois
Cuisine raffinée - Salon privé - Séminaire
Plat à emporter - Repas de famille
Terrasse fleurie Parking

31, Avenue Gourgaud 91330 YERRES Fax : 01.69.83.39.13
Tél. : 01.69.48.69.95

Fermé le dimanche soir
le lundi et le mardi soir





LA LIBÉRATION D'YERRES LE 27 AOÛT 1944

La Mairie (actuel bâtiment de La Poste).



Les troupes alliées rue Charles de Gaulle.



Les armées alliées, principalement américaines et anglaises, ont débarqué en Normandie le 6 juin 1944, il y a 75 ans. Après de difficiles combats, notamment pour prendre Caen, elles réussissent à rompre les lignes tenues par les Allemands qui battent en retraite. Paris sera définitivement libérée par les soldats de la 2^e Division Blindée commandée par le général Leclerc et avec l'appui de la 4^e Division d'Infanterie américaine le 25 août 1944 ; le général Charles de Gaulle prononcera alors son fameux discours « Paris libérée ».

Le tour de Yerres et des communes voisines suit très vite, puisque les forces des Alliés (américaines essentiellement) les atteindront les jours suivants : au 27 août Boissy-Saint-Léger, Crosne, Montgeron, Brunoy et Yerres seront, elles aussi, libérées.

En réalité, la présence allemande s'était considérablement allégée, la quasi-totalité des forces d'occupation dans le

secteur ayant déjà entamé son repli (sa fuite ?) vers l'est du pays. Mais la région était toujours traversée par des unités isolées entraînés par la débâcle... ce qui donna encore lieu à des escarmouches meurtrières, comme le 26 août à Boissy-Saint-Léger. Ce que ne connut heureusement pas notre ville, déjà éprouvée au cours des jours précédents par la perte de plusieurs de ses enfants, membres de la Résistance, les tout derniers étant Jean Legrand, Guy Gothelf et Jacques Bouty, fusillés à Paris par les Allemands.

Le 25 août, lorsque la nouvelle de la libération de Paris et de la capitulation de l'armée allemande parvient à Yerres, la joie éclate, les cloches de Saint-Honest sonnent, les fenêtres se couvrent de drapeaux français, américains, anglais, tirés on ne sait d'où. La population se rassemble dans les rues. Et pourtant, il reste encore quelques Allemands dissimulés, comme au château de la Grange, qui tentent le tout pour le tout pour fuir,

sans grand succès d'ailleurs. Ce qui n'empêche pas l'organisation d'un bal le soir même.

Le dimanche 27 août, en début de matinée, les Américains sont là ! En réalité, il ne s'agit encore que d'une jeep venue en reconnaissance. Elle est joyeusement accueillie par la population, qui se presse tout autour ; elle sera suivie de beaucoup d'autres. Les photographies de l'époque montrent toute une ville sortie dans les rues pour acclamer ses libérateurs. Les cloches sonnent à toute volée. C'est pendant la messe qu'arrivent, dans un fracas étourdissant, des éléments de la III^e Armée du général Patton : une colonne de blindés et autres véhicules qui, par le pont sur l'Yerres, vient de Montgeron, tourne devant l'église vers l'Abbaye. Ce défilé durera jusqu'au soir, sous les acclamations. La journée avait été très chaude, elle se termine par un orage.

Le lendemain matin, un hommage est rendu aux Américains, avec une prise d'armes place de la mairie. Ceux-ci vont

installer leur quartier général au Val Ombré, dans les locaux abandonnés par les Allemands, et implantent leurs services au château de la Grange et à Beauregard. Une vie plus apaisée va pouvoir reprendre, à ceci près que la guerre n'est pas terminée et que les problèmes quotidiens que connaissent les habitants depuis l'occupation demeurent. Il faudra encore de nombreuses années pour que s'effacent les stigmates d'une période difficile. ■

René Schneider

Photos communiquées par
M. D. Leroy et M. B. Perreau

APPEL À PROJET

Pour les besoins d'une recherche historique, la Société d'Histoire d'Yerres recherche des propriétés possédant ou ayant possédé un puits ou une source.

S'adresser à André Bourachot au
06 82 92 31 32.



Fête de la Ville

Les Yerrois se sont donné rendez-vous à la fête de la ville pour profiter des nombreuses attractions et démonstrations proposées, avant d'assister au concert, dont le groupe yerrois Moonshine Blast assurait la première partie.



Un bébé, un arbre

324 naissances ont été comptabilisées en 2018 sur notre commune. Ces jeunes enfants parrainent désormais un cèdre qui a été planté dans le parc de l'Hôtel de ville.



Jeux de main

Quelque 850 élèves yerrois et crosnois de CM1-CM2 se sont retrouvés début juin au stade Pierre Mollet, dans le cadre des rencontres Scolahand.



Remise des récompenses

Les élèves de CM2 qui s'en vont au collège à la rentrée prochaine sont encouragés à la lecture au cours d'une cérémonie des récompenses organisée par la Ville.



Jardiniers en herbe

L'opération « Les petits jardiniers » a permis à de jeunes Yerrois de planter des fleurs dans les massifs de la Propriété Caillebotte, aidés par les jardiniers du parc.



Sport adapté

Soutenus par la Ville, le Yerres Athlétique Club (YAC) et le Rugby Olympique Yerrois (ROY) ont initié le public à des exercices de sport adapté, ouverts à tous. Car le handicap ne doit pas être un frein à la pratique sportive

ARRÊT SUR IMAGES



Morts pour la France en Indochine

Le 8 juin, la Municipalité et les associations d'anciens combattants ont honoré la mémoire des soldats morts pour la France en Indochine.



Comprendre les émotions de son enfant

Les conférences sur la parentalité rencontrent toujours un vif succès. Surtout quand il s'agit d'avoir les clefs pour mieux comprendre son ou ses enfant(s).



Une vérité qui dérange...

Nos dernières tribunes nous ayant valu une réponse délirante et agressive de M.Clodong, il convient de rappeler quelques éléments factuels :

Concernant l'amiante dans les écoles, nous avons demandé les diagnostics techniques le 09 Avril. Après 4 relances, le cabinet du maire nous les a finalement envoyés le 04 Juin ! **8 semaines pour obtenir des documents existants, cela laisse perplexe.**

Lesdits diagnostics sont tous datés de 2003 et mentionnent la présence d'amiante dans la majorité des édifices contrôlés. Ce n'est pas sérieux ! **Aucune mise à jour depuis 16 ans !**

Heureusement que, selon les mots du maire, la majorité effectue un travail remarquable et en tous points exemplaire... Les faits semblent le contredire. Et les services techniques, même s'ils font de leur mieux, ne peuvent pas être responsables du suivi de l'état de l'amiante qui en vieillissant se dégrade.

Combien d'écoles ont été désamiantées depuis 2003 ?

Quand au plan pluriannuel d'investissement dont M. Clodong parle dans sa tribune, il n'a pas jugé utile de nous le communiquer ou d'en parler en conseil municipal.

Nous n'avons nulle part critiqué le fait que la maternelle des Grands Godeaux soit enfin rénovée selon des critères environnementaux exigeants. Nous rappelons juste que nous sommes en retard par rapport à d'autres villes en matière de rénovation et de transition énergétique et que le processus est très lent à Yerres au regard des enjeux climatiques urgents.

Enfin, nous sommes au regret de vous informer que la Propriété Caillebotte n'est pas la première destination touristique de l'Essonne. Toutes catégories confondues, c'est la base de loisirs du Port aux Cerises de Draveil qui est en tête.

Contrairement à ce que M. Clodong affirme, nous étudions les dossiers sauf quand on ne nous les donne pas et je l'invite expressément à s'excuser de nous avoir accusé de mentir ou bien d'étayer ses affirmations.

Fabienne Gabbanelli
Tel : 06.30.56.62.23
fabienne.gabbanelli@wanadoo.fr
www.yerres-autrement.fr



Il faut améliorer la circulation à Yerres

Circuler en voiture à Yerres est de plus en plus compliqué, surtout aux heures de pointe et particulièrement sur les axes traversant comme la rue de Concy ou l'avenue Poincaré. L'arrivée d'habitants dans les nouveaux logements et des aménagements routiers inadaptés en sont la cause. Voies pour tourner à gauche trop courtes, carrefours mal régulés, suppression des contre-allées de bus, pagaille liée aux écoles : les travaux réalisés n'ont pas pris en compte l'augmentation inévitable du trafic.

Il est donc temps de réaliser des comptages de véhicules et de proposer des solutions efficaces pour réduire les embouteillages. La ville pourrait par exemple adapter les temps de feux en fonction des habitudes de trafic : vert long dans le sens où il y a le plus de véhicules et inversé entre le matin et le soir, optimiser au maximum les voies tourne-à-gauche ou créer éventuellement des giratoires là où c'est adapté.

Plus tôt une campagne d'études sera lancée, plus rapidement des actions concrètes pourront être mises en œuvre.

Daphné RACT-MADOUX
Conseillère Municipale
(p) 06 08 88 85 27 – contact@ensemblepouryerres.fr



Garantir une offre de soins de proximité

La Municipalité a décidé de prendre à bras le corps la problématique de la santé dans notre Ville. Deux médecins sont effectifs partis en retraite l'an dernier et deux autres vont les suivre cet été.

Après avoir réuni et consulté les professionnels de santé de la Ville, nous avons pu identifier les difficultés d'installation des nouveaux médecins. D'une part, les jeunes médecins, souvent confrontés à différentes problématiques liées à leur installation, sont de plus en plus amenés à choisir la voie de l'hôpital et du salariat, plutôt que celle d'un cabinet libéral. D'autre part, de nombreux cabinets médicaux ne sont plus aux normes concernant l'accès aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

Avec Nicole Lamoth, Maire Adjoint en charge notamment des Affaires sociales et Sophie Aïta, Conseillère municipale chargée de la Santé, nous agissons pour que les Yerrois puissent bénéficier d'une garantie de soins de proximité.

Nous proposons ainsi aux médecins des locaux communaux dans lesquels ils peuvent exercer leur activité en commun, afin de mieux se répartir la charge de travail et les patients :

- C'est ce que nous avons fait, en mettant à disposition les locaux de l'ancienne CPAM, **rue du Stade**. Ainsi, depuis le mois de janvier, un nouveau médecin généraliste, le Docteur Borie, y est installé. Dès le 1^{er} juillet, il sera rejoint par un second médecin, le Docteur Foullon. Ce dernier, venant du Val d'Oise, va exercer progressivement à Yerres. Il sera présent quelques jours par semaine pour commencer, le temps de s'installer définitivement par la suite.

- En parallèle, la Ville a mis à disposition un autre local communal, cette fois, dans le quartier du Taillis, qui s'est vu privé de généralistes, suite au départ en retraite de deux praticiennes. Situé **rue Jean Jaurès**, il s'agit de l'ancien site de l'association « Abeilles, aide et entraide », désormais relogée dans un lieu plus adapté au sein de la ville. Un médecin généraliste va s'y installer, dès le 1^{er} juillet également. Cette fois, ce n'est pas un nouveau médecin que la Municipalité accueille, mais un praticien qui exerçait déjà à Yerres, et qui se serait vu contraint de partir dans une autre ville, en raison du départ en retraite de ses deux confrères (propriétaires des murs). Le Docteur de La Vaissière, dont le cabinet était situé au sein de la résidence La Rose-raie, pourra donc rester à Yerres grâce à son installation dans ces locaux communaux. Pour répondre à toute la patientèle, nous recherchons activement un autre médecin qui pourra le rejoindre prochainement, ce bâtiment municipal ayant été réaménagé pour disposer de deux cabinets médicaux.

Pour le moyen terme, nous travaillons aussi à la création d'une Maison de santé, sur plusieurs sites potentiels au sein de la Ville, qui permettrait de réunir médecins spécialistes et généralistes.

L'offre de soins des Yerrois fait partie, pour l'ensemble des élus de la majorité et moi-même, d'une de nos préoccupations premières et nous ferons tout pour qu'elle soit satisfaisante et de qualité sur notre Ville.

Olivier Clodong
Maire de Yerres
Conseiller départemental de l'Essonne



Numéro 250 - été 2019
Journal d'information municipal distribué gratuitement dans tous les foyers yerrois.
Directeur de la publication :
Bertrand Martin
Rédacteur en chef : Chrystel Borrás
Rédaction : Cédric Faure, Anne Agasse, Anne Bernard
Maquette : Anne-Lise Schwalb, Stéphane Bécamel, Amélie Ferlay

Photographie : Cédric Faure, Anne Agasse, Anne Bernard, Studio Verdier, Fotolia
Impression : Imprimerie Municipale de Yerres
Tirage : 15000 exemplaires
Renseignements : Hôtel de Ville - Tél. : 01 69 49 76 00
Courriel : communication@yerres.fr
Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2019



Imprimé avec des encres végétales sur du papier issu de forêts gérées durablement.



PHARMACIES DE GARDE

Dimanches 7, 14 et 21 juillet

Pharmacie Touboul
3 rue des Grès à Brunoy
01 60 46 02 77

Dimanche 28 juillet

Pharmacie Gambetta
9 place Gambetta à Yerres
01 69 48 89 18

Dimanche 4 août

Pharmacie Djeumo
2 rue P. de Coubertin à Yerres
01 69 48 82 70

Dimanche 11 août

Pharmacie du Marché
1bis rue de Brunoy
à Quincy-Sous-Sénart
01 69 00 88 51

Jeudi 15 août

Pharmacie de la Poste
C. Cial. Principal, 1 av. Victor
Hugo à Épinay-Sous-Sénart
01 60 47 04 07

Dimanche 18 août

Pharmacie Gassier
61 rue P. Brossolette à Yerres
01 69 48 90 19

Dimanche 25 août

Pharmacie Touboul
3 rue des Grès à Brunoy
01 60 46 02 77

*Sous réserve de changements.
Contactez le commissariat de
Montgeron au 01 69 52 85 00 pour
avoir confirmation. En dehors des
horaires d'ouverture des officines,
présentez-vous au commissariat
muni d'une pièce d'identité et de
l'ordonnance du jour.*

QUE FAIRE EN CAS de fortes chaleurs ?

Aux beaux jours, les fortes chaleurs ne sont pas sans conséquence, pour vous, vos proches, votre voisinage. Chaque année, les personnes âgées sont les plus touchées par les épisodes de canicule. Mais personne n'est à l'abri d'un coup de chaud. Il est donc primordial de respecter les précautions à prendre : éviter les sorties aux heures les plus chaudes (de 12h à 17h), rester à l'ombre et maintenir son logement frais en fermant les volets, s'hydrater régulièrement et se rafraîchir le corps (douches, serviettes humides).

Le CCAS prend fréquemment des nouvelles des personnes isolées qui se sont fait recenser au 01 69 49 84 77.

Yerres dispose d'une Assistance Municipale Individuelle d'Écoute (AMIE) joignable au numéro vert suivant : 0 800 64 85 26.

D'une manière générale, soyez vigilants à l'égard de vos proches (famille, voisins). ■

STÉPHANIE CROCHET nous a quittés

Yerroise, opticienne et assistante audioprothésiste depuis 17 ans dans le centre-ville mais aussi grande sportive, Stéphanie Crochet est partie le 13 mai dernier, à l'âge de 50 ans. Membre du Yerres Athlétique Club, Stéphanie Crochet était une spécialiste de la course et avait participé à la Griffon'Yerres, au Marathon de Paris, mais aussi à des ultra trails comme la Diagonale des Fous à la Réunion (163 km et près de 10 000 mètres de dénivelé).

Le Maire et l'ensemble du conseil municipal adressent leurs plus sincères condoléances à sa famille. ■



ÉTAT CIVIL

Naissance d'avril 2019

- Malone IGLESIAS BAROTEAUX

Naissances de mai 2019

- Gohan NGUYEN NHU
- Sohan VUONG CORBEAU
- Enaëlle DIOT
- Soline FOURCADE
- Hilma SAID
- Lévi-Joseph DAMKO NGANTEU
- Thomas GUILBERT FRAÏSSÉ
- Aurélien MATRICON
- Noah PÉCHON
- Antoine NGUYEN
- Alexandre BARBOSA AGUIAR
- Ophélie DULAC
- Georges META
- Victoire BOUGEARD
- Elfie PACHAREU
- Joanie LÊ-DUC
- Loïs LÊ-DUC
- Théo DOZINEL
- Aileen AUGUSTE
- Djany LAQUITAINE
- Libby HOUDEYÉ
- Zaim NADJI

Mariages de mai 2019

- Serge BLANC et Maria PEREIRA AMORIM
- Marco DA SILVA CLAUDINO et Claudia DOS SANTOS ALMEIDA
- Dylan BORGES et Morgane CHIKHTAHAR
- François DEMONGEOT et Christèle MARCO
- Jérémie RAYNAUD et Sabrina SACCASYN

Décès d'avril 2019

- Liliane DESPREZ née ENGRAISSAC 82 ans
- Jean-Claude MAGNIN 55 ans

Décès de mai 2019

- Jacques GARDEY 83 ans
- Charlotte VALET née LUCOT 92 ans
- Jeanne BUISSON née HÉRITIER 88 ans
- Jean-Pierre AUDEBERT 68 ans
- Yves TICHADOU 60 ans
- Hélène AIZMAN née BARRE 102 ans
- Marie MINEO née NOLFO 86 ans
- Aimé BRUNOT 84 ans
- Stéphanie HENRY née CROCHET 50 ans
- Zahra KAMAL née HACHEMAOUI 68 ans
- Manuel LOPES ALVES 66 ans
- Simone GUILLAUME née MAS 93 ans
- Lucienne GILARDI née PÉPIN 99 ans
- Renée GERMAIN née GACHET 96 ans



Malone IGLESIAS BAROTEAUX
né le 22 avril 2019

LES EXPOSITIONS DE L'ÉTÉ À LA PROPRIÉTÉ CAILLEBOTTE



MARKUS LÜPERTZ

OSER LA PEINTURE

JUSQU'AU 8 SEPTEMBRE 2019

FERME ORNÉE

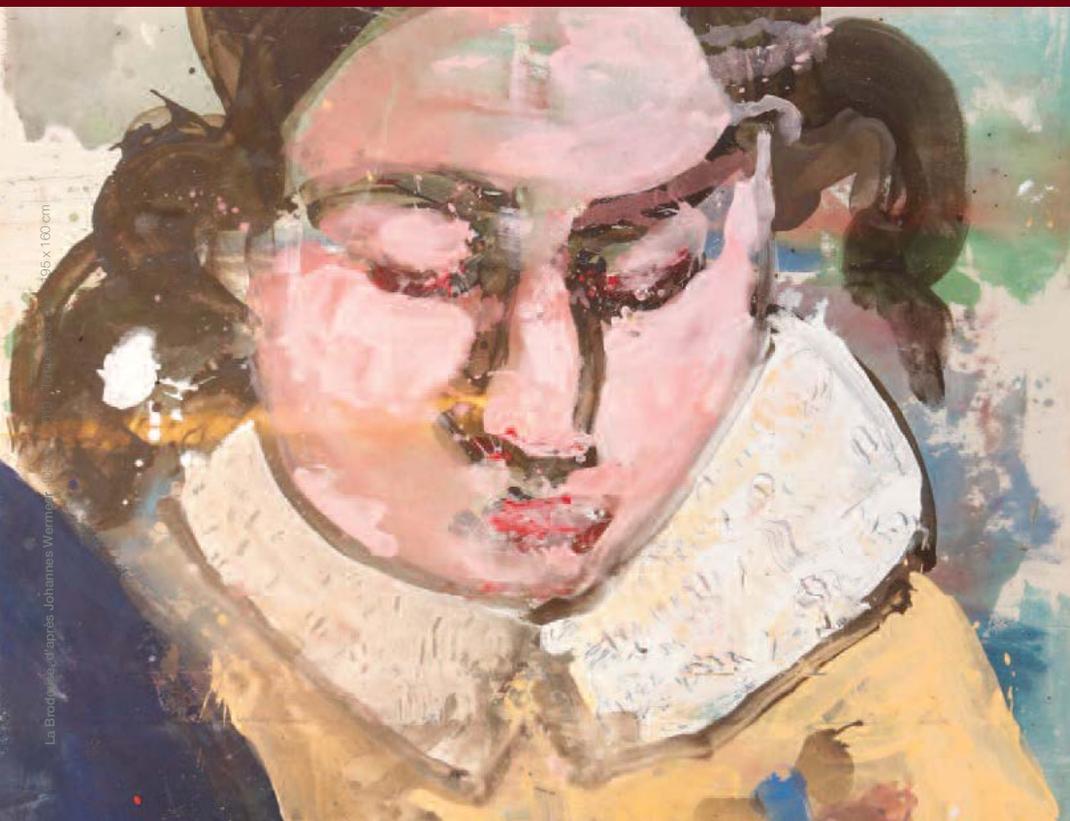
DANS L'ATELIER DU PEINTRE

au XIX^e siècle

Peintures de Corot, Boudin, Caillebotte...

JUSQU'AU 27 OCTOBRE 2019

MAISON CAILLEBOTTE



Charlotte de Maupassant à l'Orangerie

JUSQU'AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2019

ORANGERIE